### HISTOIRE DU PALAIS ET DU MUSÉE DU LOUVRE

# LE PAVILLON DE FLORE

PAR

CHRISTIANE AULANIER

CHARGÉE DE MISSION AU DÉPARTEMENT DES PEINTURES

ÉDITIONS DES MUSÉES NATIONAUX PARIS



24/mg. 200\_ 428873

## LE PAVILLON DE FLORE

### HISTOIRE

DU

### PALAIS ET DU MUSÉE DU LOUVRE

par CHRISTIANE AULANIER

### Déjà parus :

La Grande Galerie du Bord de l'Eau.

Le Salon Carré.

Les Trois Salles des Etats.

Le Nouveau Louvre de Napoléon III.

La Petite Galerie.

La Salle des Caryatides.

Le Pavillon du Roi.

Le Musée Charles X et le Département des Antiquités Egyptiennes.

Le Pavillon de l'Horloge et le Département des Antiquités Orientales.

### LE PAVILLON DE FLORE

A ctuellement, et depuis l'incendie qui ravagea le Palais des Tuileries dans la nuit du 23 mai 1871, le Pavillon de Flore est, avec le Pavillon de Marsan son frère puîné, le seul vestige subsistant des Tuileries.

Parmi les plus excellents bastiments de France publiés en 1579, Jacques Androuët du Cerceau fait figurer les Tuileries (1). « Ce lieu, dit-il, était n'a pas longtemps une place aux faubourgs de Saint-Honoré à Paris au costé du Louvre et est costoyé de la rivière de Seine où il y avait certaines maisons dédiées à faire les thuiles et près d'iceluy y avait quelques beaux jardins. La reine mère du Roi, ayant trouvé ce lieu bien commode pour faire quelque bastiment plaisant fist commencer à y bastir, et ordonna premièrement le dessein que vous en ai figuré » (2).

Conçu par Philibert de l'Orme (3) (fig. 1) ce plan gigantesque s'inscrit dans un rectangle dont les grands côtés sont perpendiculaires à la rivière; deux petites ailes délimitent l'extérieur du palais au nord et au sud côté Seine, réunissant les Gros Pavillons en saillie formant les quatre coins de l'édifice. (Celui de l'angle sud-ouest deviendra par la suite le Pavillon de Flore.) Une

<sup>(1)</sup> Jacques I Androuët du Cerceau, architecte et graveur, vers 1515 après 1584.

<sup>(2)</sup> J.A. du Cerceau, Les plus excellents bastiments de France, Paris 1579, tome II.

<sup>(3)</sup> Philibert de l'Orme, architecte, vers 1515-1570.

grande cour centrale divise l'intérieur du bâtiment en deux parties symétriques comportant chacune deux cours plus petites séparées par une construction ovale.

Dédié à « très illustre et vertueuse princesse Catherine de Médicis » le plan de l'édifice « tel qu'il sera estant parachevé » eut été « maison vraiment royale » (1). La reine, l'ayant approuvé, fit commencer les travaux du côté du jardin, mais bientôt le vaste projet s'avéra par trop ambitieux; il fut simplifié et réduit à la seule aile occidentale ; celle-ci fondée en 1564 par Philibert de l'Orme, partiellement poursuivie par Jean Bullant, fut abandonnée sans être terminée vers 1572 (2).

A cette date le palais se composait seulement du Pavillon central renfermant le fameux escalier de Philibert de l'Orme, et des deux petites ailes adjacentes joignant les pavillons inachevés de Bullant (3). Catherine de Médicis sembla alors se désintéresser des constructions en cours. C'est pourtant elle qui avait eu l'idée de la Grande Galerie ; elle en avait fait mention dans une lettre du 9 mars 1565 (4). Une réminiscence du long corridor unissant les Offices au Palais Pitti incita peut-être la souveraine florentine à réunir le Vieux Louvre à sa nouvelle résidence située hors la ville. En ces temps troublés par les guerres de religion, ce passage pouvait avoir son utilité : il permettrait de fuir secrètement le Louvre et de sortir de Paris sans quitter l'abri de la Grande Galerie.

Charles IX approuva le projet de la reine mère, et, ce même 9 mars 1565, il donnait les ordres nécessaires « pour ce que je désire que le dessein que j'ai fait d'accroître et embellir Paris s'exécute plustôt aujourd'hui que demain et que l'on commence du costé des Tuileries (5). » Malgré la hâte qu'il semblait témoigner cet ordre fut sans effet, et, c'est Marie de Médicis, une autre reine florentine, qui vit la réalisation de ce projet monumental, mis au point par les architectes du roi Henri IV. Au lieu d'un étroit couloir, comme à Florence, ce fut une large Galerie; Métezeau en construisit la partie citadine jouxtant le Louvre (6), tandis que du Cerceau (7) exécuta la section campagnarde terminée par un grand Pavillon, le futur Pavillon de Flore, qui fut alors dénommé le gros Pavillon de la rivière (8).

Ce pavillon a très probablement été commencé en 1607 puisque, lorsque Lefuel dut le démolir vers 1861, l'inspecteur des travaux, M. Cazeaux, a trouvé ce millésime gravé à l'angle sud-est de la construction sur un libage posé sur les pilotis qui supportaient les fondations de l'édifice (9).

<sup>(1)</sup> J.A. du Cerceau, loc. cit., tome II.

<sup>(2)</sup> Jean Bullant, architecte, vers 1515-1578.

<sup>(3)</sup> A. Berty et H. Legrand, Topographie historique du Vieux Paris, Paris 1868, II, p. 117.

<sup>(4)</sup> Louis Hautecœur, Histoire du Louvre, Paris, s.d. p. 22.

<sup>(5)</sup> Bibl. Nat. Mss., fonds français, 3204, fol. 94.

<sup>(6)</sup> Louis Métezeau, fils de Thibaut Métezeau, petit fils de Clément Métezeau; né à Dreux, architecte du roi en 1594, mort à Paris en 1615.

<sup>(7)</sup> Jacques II Androuët du Cerceau, architecte du roi en 1576, mort en 1614.

<sup>(8)</sup> Gros pavillon de la rivière, dit aussi gros pavillon du bout vers la rivière ou, du bout vers les galeries.

<sup>(9)</sup> A. Berty et H. Legrand, Topographie historique du Vieux Paris, Paris 1868, II, p. 91.

Le bâtiment fut rapidement élevé ; le 3 octobre 1608, Malherbe écrivait à son ami Peiresc cette phrase constamment citée : « Si vous revenez à Paris d'ici deux ans vous ne le reconnaîtrez plus, le Pavillon du bout de la galerie est presque achevé, la galerie du pavillon des bâtiments des Tuileries est fort avancée » (1).

Elle l'était si bien que l'année suivante marché était passé pour la « charpente du comble du retour de la galerie, depuis le gros Pavillon qui est au bout de la Grande Galerie jusqu'au vieux pavillon du palais des Tuileries ». Ce même marché du 11 mai 1609, publié dans les Actes de Sully passés au nom du roy, mentionne également pour le grand Pavillon attenant à la Grande Galerie « la charpenterie du premier plancher de la grande salle » celle des autres planchers des chambres voisines ainsi que celles du second étage et du comble. L'adjudication eut lieu en la salle de l'arsenal, « au rabais et moing disant ». A la sixième chandelle Jean Eschappe enleva le marché. L'acte était passé devant le superintendant des finances et bastiments de Sa Majesté, Maximilien de Béthune, duc de Sully, nobles hommes Jean de Donon, contrôleur des bastiments de Sa Majesté, Jean de Fourcy intendant des dits bastiments et les deux notaires Rossignol et Fournier (2).

Le Pavillon de la rivière figure au complet sur le vieux plan de Quesnel daté 1609, a fortiori sur celui de François Hoiamis gravé dix ans plus tard; ces deux vues cavalières sont les plus anciennes représentations du gros Pavillon de la rivière (fig. 2).

0

Sous le règne de Louis XIII le palais des Tuileries était cédé à Monsieur, frère du roi, Gaston d'Orléans, père de la grande Mademoiselle qui naquit en 1627. Elle relate dans ses Mémoires « ma mère accoucha au Louvre, je fus logée aux Tuileries qui y tiennent par la Grande Galerie, qui était le passage ordinaire par où on me portait chez Leurs Majestés et par où elles se donnaient aussi la peine de me venir voir » (3). La famille royale traversait donc le gros Pavillon de la rivière pour rendre visite à Mademoiselle de Montpensier. La nièce du roi ne pouvait habiter que l'appartement d'honneur au centre du palais; sa suite occupait de nombreuses pièces dans son voisinage, et, plus loin, divers logements étaient attribués par brevet du roi à des artistes ou à des artisans de la couronne.

(1) Malherbe, œuvres, Paris 1862, tome III, p. 78.

<sup>(2)</sup> Les actes de Sully passés au nom du roy de 1600 à 1610, publiés par F. de Mallevoüe, Paris 1911, p. 141.

C'est ainsi que le 15 janvier 1629 Gérard Vuyet Maître maçon obtint un brevet de logement aux Tuileries dans un petit logis joignant « d'un côté le grand Pavillon du bout des Galeries et de l'autre le palais des Tuileries où demeurait naguère Nicolas Huet maçon » (1).

Claude Bidaud, horloger et valet de chambre du roi, « occupait avec son fils un logement dans le Grand Pavillon des Tuileries qui n'était pas clair pour travailler »; aussi s'en fait-il octroyer un autre le 31 octobre 1642 (2). Le 21 janvier 1645, c'est le peintre Jean Nocret qui bénéficie « du logement dans la Grande Galerie où est logé Jean Le Clerc Scarpeline qui prendra celui dont jouissait Nocret dans le Grand Pavillon des Tuileries où ledit Le Clerc a déjà son atelier » (3).

Insuffisamment précis ces quelques brevets conservés aux Archives sans aucun plan, font connaître l'utilisation de certains locaux du gros Pavillon de la rivière.

ouis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643; Anne d'Autriche L de retour à Paris préféra résider au Palais Cardinal devenu Palais-Royal; elle l'habita avec ses deux fils dès la fin de 1643. Fuyant les troubles de la Fronde, la reine et ses enfants durent quitter clandestinement Paris pendant la nuit des Rois, le 6 janvier 1649. La paix de Rueil permettra le retour des Souverains: à partir du 20 août la cour se fixera à nouveau au Palais-Royal où elle terminera l'année, et, jusqu'en septembre 1651 elle y fera de courts séjours, entrecoupés de fréquents déplacements (4).

La Fronde définitivement jugulée le 21 octobre 1652, aux cris de « Vive le Roy » et aux acclamations de la foule en liesse, le jeune Louis XIV effectuait une solennelle entrée dans sa capitale; l'ordre rétabli, la famille royale et la Cour réintégraient le Louvre. Le roi cédait alors les Tuileries à son frère cadet, le duc d'Anjou. Mademoiselle reçut un congé brutal qu'elle raconte en ces termes. « Le samedi (16 octobre 1652) au matin comme je me coiffais, Sanguin, maître d'hôtel ordinaire du roi, entra dans mon Cabinet et me dit : « Voilà une lettre que le roi m'a commandé de vous rendre ». Elle contenait que, s'en allant à Paris et n'ayant point d'autre logement à donner à Monsieur son frère que les Tuileries, il me priait d'en déloger dans le lendemain midi » (5). Cette sèche prière était un ordre impératif signifiant la disgrâce et l'exil de Mademoiselle.

(2) Nouvelles Archives de l'Art français, 1873, p. 68.

(4) Gazettes de mai 1643 à novembre 1652.

<sup>(1)</sup> Archives Nationales, O1 1085-38. Archives de l'Art français, 1853-1854, p. 225. Nouvelles Archives de l'Art français, 1873, p. 104.

<sup>(3)</sup> Archives de l'Art français, 1853-1854, p. 202. Nouvelles Archives de l'Art français, 1873, p. 68.

<sup>(5)</sup> Mademoiselle de Montpensier, Mémoires, Paris 1858, II, p. 192.

En 1652 les Tuileries étaient à peu de choses près en l'état où les avait laissées Henri IV. En 1656 des travaux seront faits au sous-sol et au rez-dechaussée du gros Pavillon de la rivière pour y aménager des cuisines. Primitivement destinées au duc d'Anjou, ces installations, améliorées pour Louis XIV, modernisées pour Napoléon III, resteront en service tant que le palais sera la demeure des souverains.

L'acte notarié du 20 janvier 1656 donne quelques précisions au sujet du Gros Pavillon de la rivière. C'est un « devis des ouvrages de maçonnerie et pavé qu'il est nécessaire de faire pour les offices qu'il convient faire au palais des Tuileries pour Monseigneur le duc d'Anjou »... « Premièrement seront faits trois murs de séparation au lieu qui sert à présent de magasin des antiques » ; ce renseignement est inopiné tout comme cette indication fortuite à propos d'un tuyau de cheminée... « c'est à présent la chambre de Madame du Plessis », le devis prévoit la construction d'un potager (1), d'un petit garde-manger ainsi que la cheminée de la cuisine enfoncée dans l'épaisseur du mur de refend et « élevée jusqu'au bout par-dessus les combles à même hauteur façon et symétrie des autres souches de cheminées » (2). Ce sont ces hautes souches qui donnent si fière allure aux toits du gros Pavillon de la rivière.

0

Douis XIV sentant sa fin prochaine avait fait un examen de conscience récapitulant ses activités royales. A la veille de sa mort il appela à son chevet celui qui allait être son successeur, son arrière-petit-fils le futur Louis XV: « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi, ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre » (3). Telles étaient les dernières recommandations du vieux roi. Dans sa jeunesse il avait passionnément aimé les constructions fastueuses, qu'elles soient nouvelles auprès d'anciens édifices: Vincennes ou Versailles, rénovées comme Saint-Germain: Vieux Château et Château neuf (4), ou complétées comme le Louvre et les Tuileries.

A partir de 1654 Louis Le Vau (5) premier architecte du roi, mena de front tous les chantiers. La reprise du « grand dessein » du Louvre nécessita avant tout l'achèvement du palais des Tuileries ; il fallait que le roi puisse disposer d'une résidence parisienne digne de lui lorsque les grands travaux rendraient le Louvre inhabitable. Le Vau commença donc en 1659, par la

<sup>(1)</sup> Fourneau à braise où l'on faisait cuire les potages etc.

<sup>(2)</sup> Archives Nationales, Minutier Central, XCVI, 65.

<sup>(3)</sup> Mémoires de Saint Simon, Paris 1915, tome XXVII, p. 274.

<sup>(4)</sup> Construit sous Henri IV.

<sup>(5)</sup> Louis Le Vau, 1612-1670.

construction de l'aile nord des Tuileries renfermant la Chapelle et la fameuse Salle des Machines (1). Cette énorme salle réservée aux représentations à grand spectacle était destinée à remplacer l'ancienne salle du Petit Bourbon condamné à disparaître.

L'architecte avait une tâche difficile; il tenta de terminer les Tuileries en coordonnant les éléments d'un palais dont l'étendue, la forme et surtout les proportions des parties successivement ajoutées étaient dissemblables et peu en accord avec les constructions premières. C'est ainsi qu'il ajouta au nord un pendant au gros Pavillon de la rivière qu'on appela longtemps le « Gros Pavillon vers les écuries, « ou » vers la rue Saint-Honoré » avant de lui donner définitivement le nom de la Comtesse de Marsan (2).

Le Gros Pavillon de la rivière, déjà quinquagénaire, eut besoin de sérieuses réparations avant d'être aménagé. Trois manuscrits des *Mélanges Colbert* donnent le détail précis des travaux effectués. Ce sont tout d'abord les « ouvrages de maçonnerie faits par les sieurs Mazière et Bergeron pendant l'année 1664. » Le cinquième chapitre comporte les toisés et mesures pris « au gros Pavillon des Tuileries du côté de la rivière » (3).

« En suivant les ouvrages de massonnerie faictes pour le roy en son palais des Tuileries pendant la présente année mil six cent soixante six » (4). Premier chapitre = « Au Salon du Gros Pavillon du bout vers la rivière » (il s'agit de la grande salle occupant le bel étage) :

« Le ravalement, fait en la présente année, hors œuvre du Gros mur de pierre de taille qui fait face dudit pavillon du costé du parc des Tuileries à cause qu'il avait été gasté par les eaux par le déffaux de la couverture qui n'était pas achevée... » Après les toisés des ravalements hors œuvre, il est fait mention : dans œuvre dudit Sallon, maconnerie de moillon et plâtre du bouchement d'une croisée dans le gros mur de six pieds d'épaisseur entre ledit Sallon et la Grande Gallerie, précision topographique aussi nette que celle de l'article concernant « le bouchement de l'ancienne porte qui servait à passer de ladite Gallerie audit Sallon dans ledit gros mur ». Mesures sont prises des percements ou bouchements de portes du « recoupement et taillement de pierres de taille au dedans œuvre des murs au pourtour dudit Sallon ». L'inventaire se termine par la « massonnerie dudit Sallon pavé de grands carreaux » dont le résidu de massonnerie et pavé est employé « dans les embrasures des douze croisées » — Ces douze fenêtres que nous retrouvons sur les plans ainsi réparties : six donnant sur le jardin des Tuileries, quatre ayant vue sur la Seine, enfin les deux dernières situées de chaque côté de la Grande Galerie (fig. 7).

Commencé par le Salon du premier étage, le toisé poursuit son itinéraire en descendant : « A l'estage au-dessous qui est l'estage de la cuisine ».

<sup>(1)</sup> Les dispositions intérieures sont dues aux ingénieurs italiens Vigarani : Gaspard, aidé de ses deux fils Carlo et Ludovico.

<sup>(2)</sup> Comtesse de Marsan, gouvernante du dauphin, fils de Louis XV.

<sup>(3)</sup> Bibliothèque Nationale, mss. f. fr., Mélanges Colbert, 317.
(4) Bibliothèque Nationale, mss. f. fr., Mélanges Colbert, 314.

Les cuisines, installées en 1656 pour le service restreint du jeune duc d'Anjou étaient notoirement insuffisantes pour le train royal. Dorénavant les « Services de la bouche » allaient occuper l'ensemble du sous-sol et du rez-de-chaussée avec des entresols coupant partiellement certaines pièces du Gros Pavillon. Les travaux importants exigent la réfection des tuyaux de cheminée, de la hotte du manteau de la cheminée de la grande cuisine du roi au rez-de-chaussée, ainsi que la construction de cinq nouveaux potagers que l'on distingue sur tous les plans le long du mur est, voisin de la Grande Galerie (fig. 5 A).

Toujours topographique, ce précieux toisé passe « à l'entresol au-dessus de partie de ladite cuisine... dans « la chambre des officiers de la bouche du roy » puis, dans « la chambre des officiers du gobelet » — le gobelet étant l'office de la maison du roi qui avait en charge le linge de table, le pain, le vin et le fruit. Aux chambres de ces officiers, des recoupements et taillements sont pratiqués dedans œuvre aux embrasures des croisées pour « donner plus de jour » par deux fenêtres côté du quai et une seule sur le parc des Tuileries. Quittant l'entresol, revenant à l'étage au-dessous l'on y trouve le garde-manger avec ses deux croisées de face sur la rivière, puis l'appartement de Monsieur de Bellefonds dont les six fenêtres ont vue sur le parc (fig. 6 K). Après une brillante carrière militaire Bernardin Gigault de Bellefonds sera nommé gouverneur de Lille en 1667, mais refusera ce poste pour ne pas s'éloigner de la Cour. Il fut en effet l'un des plus grands favoris de Louis XIV, favori d'une espèce rare par la franchise de son langage et l'âpreté de ses jugements. Le roi tolérait de sa part ce qu'il n'aurait souffert de nul autre ; il lui donnera le bâton de Maréchal de France le 8 juillet 1668.

L'étage souterrain au ras du fossé est « occupé par les services de la bouche et du gobelet de la Reyne »; les travaux sont comparables à ceux exécutés à l'étage au-dessus pour la « bouche du roy ». On remarque cependant quelques dissemblances : le sous-sol est voûté ; la voûte a besoin de réparations et l'on y mentionne un pilier en pierre de Saint-Cloud. Au grand potager du mur Est sont adjoints deux petits potagers contre le mur de refend ; on les distingue auprès du puits sur le plan indiquant une pièce de passage sous le bout de la Grande Galerie (fig. 5 A). Cet office supplémentaire nécessite des clôtures et ouvertures de portes donnant une sortie sur la grande Cour, tandis que trois portes durent être percées dans les croisées sur le fossé : l'une au gobelet de la reine sur le jardin et les deux autres aux cuisines du côté de la rivière (1).

Ces ouvrages achevés, le 31 décembre 1666 Colbert pouvait écrire au Bernin : « Le Palais des Tuileries estant à présent en estat de loger la personne de Sa Majesté nous allons travailler tout de bon à l'exécution de votre grand dessein pour le bastiment du Louvre » (1). Cependant Louis XIV, craignant l'insalubrité des plâtres frais, préféra passer l'hiver à Saint-Germain (2). Et c'est seulement le 9 novembre 1667 que le roi inaugura son palais rénové. Le marquis de Saint-Maurice signale ainsi le fait au duc de Savoie : « Le roi arrivé mercredi loge aux Tuileries, palais vraiment royal, mais les appartements, selon mon sens, n'en sont pas si beaux, ni si enrichis pour les ornements que celui de votre altesse, quant aux meubles ils sont somptueux et peu communs » (3).

Ce premier séjour fut de brève durée : la Cour demeura aux Tuileries du 9 novembre 1667 au 22 janvier 1668. L'année suivante, au contraire, Louis XIV passa tout l'hiver et la majeure partie du printemps à Paris, c'est-à-dire du 7 novembre 1668 au 29 mai 1669, époque faste s'il en fut, le jeune roi revenait triomphant après une campagne victorieuse.

Les dix mois d'absence du souverain avaient été mis à profit pour améliorer les Tuileries ; les appartements d'apparat étaient magnifiques, mais deux parties du palais semblèrent défectueuses, c'était la chapelle, assez étroite manquant de majesté, et la fameuse salle des machines.

Dès la première représentation d'Ercole Amante, le 7 février 1662 (4), elle avait suscité de violentes critiques : si les yeux étaient pleinement satisfaits les oreilles ne l'étaient guère. L'acoustique déplorable ne permettant pas de discerner les paroles des acteurs ou chanteurs dont la voix était couverte par le bruit intense des machines (5). Créée pour les opéras à très grand spectacle, elle s'avéra beaucoup trop vaste et inutilisable pour les comédies et les ballets de cour qu'affectionnaient le roi.

Aux Tuileries un seul local restait encore disponible, celui que les Mélanges Colbert nommaient : le « Grand Salon » du gros Pavillon sur la rivière. Il fut question d'y installer la chapelle. Un plan, parfois attribué à d'Orbay, indique l'autel adossé au mur ouest vers le jardin ; deux rangées de colonnes dessinent de petits bas-côtés tandis que la Grande Galerie forme une sorte de nef prolongeant la chapelle communiquant à droite avec les appartements royaux (fig. 3). Mais ce plan resta certainement à l'état de projet puisque toutes les anciennes descriptions du palais des Tuileries concordent : « la chapelle, près du théâtre de Vigarani, autrement nommé salle des machines, n'est pas achevée et n'a rien que de fort simple » (6).

<sup>(1)</sup> Ed. Esmonin, Le Bernin et la Construction du Louvre, Bull. Sté Hr Art. Fr. 1911, p. 38.

<sup>(2)</sup> G. Rouches, Inventaire des lettres... mss. de... Vigarani, Paris 1913, p. 133.
(3) Marquis de Saint-Maurice, Lettres sur la Cour de Louis XIV, Paris 1911, I, p. 156.

<sup>(4)</sup> Marie-Françoise Christout, Le ballet de cour de Louis XIV, 1643-1672, Paris 1967, p. 106.

<sup>(5)</sup> G. Rouchès, Inventaire des lettres... mss. de Vigarani, Paris 1913, p. XVII. (6) Piganiol de la Force, Description historique de Paris, 1765, II, p. 373. Germain Brice, Description de la Ville de Paris, 1752, I, p. 150.

Cependant, un autre plan semble bien avoir été exécuté, des textes le prouvent. D'abord un toisé des Mélanges Colbert témoigne « des ouvrages de maconnerie faits pour le roy en son palais des Tuileries durant l'année 1668 ». Le premier chapitre est réservé au Gros Pavillon vers la rivière : « Au Grand Sallon, sellement du chambranle à la porte vers la galerie du roy. Trentesix trous faits en pierre de taille pour porter un balcon pour les ambassadeurs à voir la commédie »... Or le plan, conservé aux Archives Nationales, indique un théâtre dans le grand Salon avec cette mention manuscrite : Salle des ballets (1 - fig. 7). Il est daté et signé : Ce 8 novembre 1700 A.D. monogramme d'Antoine Desgodets (2). Cet architecte du roi, Contrôleur de ses bâtiments avait dans ses attributions l'inspection des bâtiments, il devait « suivre la conduite des bâtiments et lever les plans des maisons royales » (3). Ici les trois étages du palais des Tuileries dessinés sur la même planche sont chiffrés de A à Z. L'exactitude des indications portées sur ces plans est confirmée par un « mémoire pour accompagner le plan du palais des Tuileries le 8 novembre 1700 » qui, lui, est conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (4). Le mémoire, commençant par « le Pavillon du costé de la Grande Galerie du Louvre » précise : « Dans les offices A. Bouche de la Reine, B. Gobelet de la reine, C. Fourière de la Reine et continue alphabétiquement jusqu'au Pavillon nord marqué G, puis remonte du sous-sol au rez-de-chaussée du Pavillon de la rivière : H. Bouche du Roy, I. Gobelet du roy (entresol dont le rabat manque) K. appartement de M. le Maréchal de Bellefonds (5 - fig. 5, 6 et 7).

Puisque cette clef justifie l'exactitude des lettres portées sur le plan il n'y a pas lieu de douter des notes manuscrites : Salle des Machines, Chapelle ou Salle des Ballets, Salle que nous retrouvons d'ailleurs identique sur un grand plan du Cabinet des Estampes (6 - fig. 15). Du reste Germain Brice, ce guide si consciencieux perfectionnant en les augmentant chacune des éditions successives de sa Description Nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la Ville de Paris ajoute à sa cinquième édition : « L'intérieur du Gros Pavillon qui donne sur le Pont Royal est occupé par un petit théâtre sur lequel on représentait autrefois des pièces en musique en forme de pastorale où il n'y avait que peu de personnes invitées » (7).

(1) Archives Nationales, album LIX, pièce 10.

(3) L. Hautecœur, Hre de l'Architecture en France, Paris 1948, II, p. 472, 474. Jules Guiffrey, Comptes des Bâtiments du roi, Paris 1881, I, p. 478, 550, 670, 802, 1109, 1228.

(4) Bibliothèque Nationale, Est. Hd. 135e.

(5) Bibliothèque Nationale, mss. f. fr. Mélanges Colbert, 316.

(6) Bibliothèque Nationale, Estampes, Va 440, fol. grand format.

<sup>(2)</sup> Nous tenons tout particulièrement à témoigner notre gratitude à Monsieur Michel Le Moel, Conservateur aux Archives Nationales, qui nous a obligeamment indiqué l'auteur de ce plan.

<sup>(7)</sup> Germain Brice, Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la Ville de Paris, 1706, p. 87 et 1713, p. 102.

L a salle de spectacle du gros Pavillon existait donc certainement encore au début du XVIIIe siècle. Le souvenir précis des pièces que l'on y avait jouées s'était estompé; cependant la tradition en demeurait vivace trente ans après.

De même, n'avait-on pas oublié que l'opéra ballet *Ercole Amante* avait été, en 1662, un échec indiscuté pour la Grande Salle des Machines. Aux critiques habituelles, l'abbé de Pure avait ajouté une violente attaque contre une périlleuse « machine de soixante pieds de profondeur et de quarante-cinq de large sur laquelle Vigarani (1) eut la hardiesse de faire placer toute la maison royale et pour le moins soixante autres personnes toutes à la fois ». Il s'insurge contre cette imprudence téméraire, et la blâme sévèrement : « nos princes nous doivent être plus chers que nos plaisirs et ce ne sera jamais de mon conseil qu'ils s'exposeront à de pareils dangers » (2).

Louis XIV ne s'y exposera plus; c'est en spectateur qu'il assistera à la tragédie-ballet de *Psyché* qui, en 1671, lors du troisième et dernier séjour du roi aux Tuileries, mettra un terme à ces grands spectacles sur cette scène et pour ce règne (3). Après ces deux seules expériences, jugées par trop onéreuses, la Salle des Machines était condamnée à l'abandon, ce qui explique la nécessité d'une autre salle moins importante, or celle du Gros Pavillon de la rivière était prête en 1669. Selon toute probabilité, sans en avoir de preuve absolue, l'inauguration de cette nouvelle salle de ballets eut lieu à l'occasion des divertissements du carnaval. En effet, le second séjour de la cour aux Tuileries devait être marqué par des fêtes exceptionnellement brillantes destinées à célébrer la paix d'Aix-la-Chapelle.

Louis XIV voulait que son grand ballet annuel eut un éclat tout particulier en 1669. Carlo Vigarani avait été rappelé d'urgence (4). Cet « inventeur et conducteur des machines des théâtres, ballets et fêtes royales », de passage à Venise en janvier 1669 rejoint son poste en hâte. Dans l'équipe habituelle son rôle est celui de décorateur, metteur en scène et constructeur d'ingénieuses machines. Henry de Gissey (5) est chargé de dessiner les costumes. Jean-Baptiste Lully (6) compose la musique pour les danses et les chants sur les paroles d'Isaac de Benserade (7), vieux poète dont la muse est légèrement essouflée par une quinzaine d'années de louanges hyperboliques. Ainsi, de la collaboration de Vigarani, Gissey, Lully et Benserade, naîtra en 1669 le Ballet de Flore (8 et fig. 8).

(a) Abbé de Pure. Idée des spectacles anciens et nouveaux, Paris 1668, p. 314.
 (3) Albert Babeau. Le théâtre des Tuileries, ds Bull. Sté Hre de Paris et de l'Ile-de-France, Paris 1895, p. 138.

 <sup>(1)</sup> Gaspare Vigarani, ingénieur, architecte machiniste, 1588, appelé en France avec ses fils Carlo et Lodovico en 1659
 réalisera la salle des machines des Tuileries.

<sup>(4)</sup> Carlo Vigarani, vers 1620 après 1693. G. Rouchès, Inventaire lettres Vigarani, Paris 1913, p. 151.

<sup>(5)</sup> Henry de Gissey, 1612-1673. (6) Jean-Baptiste Lully, 1632-1687. (7) Isaac de Benserade, 1612-1691.

<sup>(8)</sup> Bibliothèque Nationale, mss. f. fr., Mélanges Colbert, Comptes 1669, 281, fol. 11 et 282, fol. 31.

Excellent danseur le roi s'y réserve une majestueuse entrée, sans craindre la concurrence des professionnels, qui, avec des grands seigneurs, des courtisans de moindre importance et quelques dames de qualité forment le corps de ballet. Grâce au livret les noms de ces danseurs nous sont connus, de même que les vers des récits ayant trait aux personnes figurant dans les quinze entrées (1); Benserade excelle à mêler le rôle et l'acteur, à décocher l'éloge ou l'épigramme avec une piquante délicatesse. Selon les règles du genre ces couplets de circonstance sont remplis de transparentes allusions aux événements contemporains, tous à la gloire du monarque vainqueur, déifié sous le couvert de la mythologie.

Cause et prétexte de ce divertissement, la Paix, que Sa Majesté vient de donner à l'Europe, est peinte sur le rideau entre les deux muses du ballet ; la Comédie muette et l'Harmonie.

L'argument est tiré du cinquième livre des Fastes d'Ovide : Dès l'ouverture, l'Hiver, accompagné, d'un chœur de glaçons fait un récit à la louange du roi :

« Entouré de glaçons de neige et de frimats

« Je viens pour admirer au plus beau des climats

« Un prince qui remplit ses vastes destinées.

« Il m'a vu le témoin de ses derniers exploits

« Et mes jours les plus courts l'ont vu plus d'une fois

« Effacer des héros les plus grandes journées. »

A la première entrée Sa Majesté le roi Soleil chasse l'Hiver et change la face du théâtre en une verdure printanière ; il commande aux Eléments de contribuer à la douceur de la nouvelle saison. « Ce bel astre fait ainsi sa première entrée représenté par le Roi dont la bonne mine et la grâce ne le découvrent pas moins que l'éclat de ses superbes habits » (2 - fig. 9). La seconde entrée est réservée à la déesse Flore (fig. 10); en la place de Madame, la toute charmante Henriette d'Angleterre empêchée par sa grossesse, c'est la duchesse de Sully qui paraît sur un nuage des plus brillants. Parée de fleurs elle conduit avec elle la Beauté, la Jeunesse, l'Abondance et la Félicité. Se joignant au Soleil et aux Eléments elles dansent avec grâce. Pour l'entrée suivante la Renommée ayant publié les faveurs du Soleil et l'arrivée de Flore, les Nymphes des bois, des prés et des eaux, sortent de leurs demeures et viennent lui rendre hommage. Puis le Printemps convie deux amours à faire fondre les derniers glaçons et ordonne aux zéphyrs de contribuer à la production des fleurs. Après quoi quatre galants rencontrent quatre jardiniers auxquels ils achètent des bouquets pour leurs maîtresses (fig. 13). Ensuite Comus, dieu des divertissements et de la galanterie se présente couvert de fleurs; tous dansent ensemble.

La septième entrée est marquée par un coup de théâtre : le fond de la scène s'ouvre, huit jeunes débauchés paraissent assis autour d'une table bien servie, quatre esclaves entrent en dansant, les couronnent de fleurs et leur

(2) Gazette, 16 février 1669, p. 167.

<sup>(1)</sup> Bibliothèque de l'Arsenal. Ballet royal de Flore dansé par S.M. le mois de février 1669, à Paris, MDCLXIX, 4º B. 3771.

présentent des coupes. Les esclaves retirés, les tables levées, les débauchés dansent et, selon la coutume, vont attacher leurs couronnes à la porte de jeunes mariés auxquels ils donnent une sérénade dont l'Hymen, l'Amitié et la Fidélité font le récit. Les mariés sortent de leur maison, et, témoignent leur satisfaction en dansant avec les débauchés.

Pour la dixième entrée le décor change encore; il représente les jardins merveilleux dont Zéphyr fit présent à Flore lorsqu'il l'épousa (fig. 11), l'Aurore y fait tomber la rosée, les Heures y cueillent des fleurs et les Grâces en forment des couronnes pour les dieux. Puis, Vertumne, intendant des jardins visite ceux de Flore sous divers déguisements. Après quoi, Vénus se promenant aperçoit une Anémone qui lui donne occasion de chanter ses « plaintes sur la mort d'Adonis ».

« Ah! quelle cruauté de ne pouvoir mourir « Et d'avoir un cœur tendre et formé pour souffrir! »(1).

Vénus cède la scène à Pluton qui, aidé de douze démons, enlève Proserpine tandis qu'elle cueille des fleurs avec ses compagnes. Pluton disparaît. Six héros changés en fleurs se disputent la préséance et appellent à leurs secours les dieux qui les ont métamorphosés; la querelle s'échauffe, le ciel s'ouvre Jupiter y paraît (fig. 14), apaise leur différend, et, par la voix du Destin, décrète que la prééminence des fleurs est due aux lys.

Pour marque publique de cet arrêt il ordonne que les jardins de *Flore* soient changés en un superbe Temple consacré à la déesse *Flore* et que toutes les nations du monde viendront lui rendre hommage en reconnaissant le souverain pouvoir des lys. *Jupiter* et le *Destin* chantent en chœur ce qui suit à l'adresse du Roi et de Madame qui devait représenter *Flore* :

« Et sur le laurier même,

« Qui des Césars parent l'auguste front, « Ces lys l'emporteront, ces lys l'emporteront,

« Jeunes lys qui semblez ne faire qu'éclore « Vous avez deux brillants emplois

« Vous couronnez l'Amour sur le beau teint de Flore

« Et sur le front du plus puissant des rois « Qui traîne après lui la Victoire,

« Vous couronnez la gloire... » (2).

Pour la quinzième et dernière entrée les jardins de Flore disparaissent; au même lieu s'élève un Temple de Flore, les lys y règnent de toute part et en sont le principal ornement. Ce temple est environné de tribunes réservées aux musiciens. Les quatre parties du monde représentées par quatre dames appellent par un récit toutes les nations à la fête de la déesse. Deux trompettes marchen en tête de quatre quadrilles joignant leurs chants aux divers chœurs. La marche finie, le quadrille des Européens se présente et danse d'un air grave et sérieux, puis se retire au fond du théâtre, les Africains d'un air plus gai sont suivis des Asiatiques (fig. 13) et des Américains bientôt rejoints par les Européens, et,

<sup>(1)</sup> Bibliothèque Nationale, Dep. Musique, mss. Recueil de Ballets. Vm - 6 - 1.

tous ensemble forment au son des « Canaries » (1) les plus agréables figures. Huit faunes se mêlent à cette danse ; quatre portant sur la tête des corbeilles de fleurs et quatre autres tenant à la main des machines garnies de tambours de Biscaye ornés de fleurs « servant à une batterie toute nouvelle ». Le théâtre se trouve couvert de festons ; chants et danses alternent.

C'est l'apothéose finale : « l'image de Flore qui s'était montrée au fond du Temple en est portée au milieu, les faunes la couronnent de fleurs, les nations lui rendent le culte qui lui est dû et reconnaissent l'empire des lys pour le premier de l'univers » (2).

0

Dansé pour la première fois le 13 février 1669 le ballet de Flore remporta un succès triomphal (3). La Gazette officielle publie le compte rendu détaillé des sept représentations données dans « le grand Salon du Palais des Tuileries » (4), mention imprécise qui a pu prêter à confusion entre le Salon du Dôme et le Salon du Gros Pavillon de la rivière; cependant, l'importance de la machinerie implique nécessairement le choix de la plus vaste des deux salles (5).

Toujours d'après la Gazette, le ballet de Flore fut encore dansé le 16 et le 20 en présence de la Reyne, de Monsieur, de Madame et de toute la Cour ; le chroniqueur insiste sur la « beauté des machines, la diversité des entrées, la bonne grâce des dames, la magnificence et la galanterie d'un monarque qui n'est pas moins grand dans les divertissements de Paix que dans les exploits de guerre » (6). Le 25 et le 27 février « Leurs Majestés continuèrent de prendre le divertissement du ballet de Flore où se trouvèrent aussi les Ambassadeurs et ministres des princes étrangers » (7). Enfin, le 2, puis le 4 mars, dernières représentations auxquelles « on avait ajouté de nouveaux récits qui donnaient aussi de nouvelles beautés ».

« Quand cent fois on le danserait

« Cent fois constamment il plairait » écrivait La Gravette

de Mayolas dans une épître au roi (8). Ce digne continuateur de la Muze historique de Jean Loret ne tarit pas d'éloges rédigés en vers mirlitonesques.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, Ballet royal de Flore, dansé par S.M. le mois de février 1669, Paris, MDCLXIX, 4º, B. 3771.

(3) Gazette, 1669, février, mars.

(4) Gazette, 1669, 16 février, p. 167.
 (5) Marie-Françoise Christout, Conservateur du fonds Rondel à la Bibliothèque de l'Arsenal et dont la thèse sur le ballet de Cour à l'époque de Louis XIV fait autorité, a bien voulu nous aider de ses conseils et approuver nos conclusions; nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance.

(6) Gazette, 1669, 23 février, p. 191.(7) Gazette, 1669, 2 mars, p. 216 et 239.

(8) La Gravette de Mayolas, les continuateurs de Loret, Paris 1899, p. 535.

<sup>(1)</sup> Danses théâtrales d'un caractère grave qui se dansaient peu en dehors de la scène, et dont la vogue très réelle fut néanmoins de courte durée.

- « Dans la salle sur le théâtre
- « Au balustre à l'amphithéâtre
- « De l'un jusqu'à l'autre bout « La pompe triomphait partout
- « Mais le grand monarque de France
- « Remporta le prix de la danse
- « Sur les plus accomplis acteurs
- « Comme sur les meilleurs danseurs,
- « Et, par sa grâce sans seconde.
- « Ravit les yeux de tout le monde
- « qui louait aussi bien que moi
- « L'éclat et l'adresse du Roy » (1).

Si l'on peut douter de la franchise d'un courtisan, on ne peut suspecter l'objectivité du jugement d'une historienne. Spécialisée dans l'étude du spectacle au XVIIe siècle, Marie-Françoise Christout met en évidence le rôle personnel du roi.

« Sous l'influence directe de Louis XIV, le ballet de Cour a connu un épanouissement extraordinaire... il est parvenu à son apogée en 1669 avec le Ballet de Flore qui laissera un souvenir fastueux par-delà les siècles » (2).

L e souvenir fastueux, ressuscité par d'anciens textes s'était doucement effacé des mémoires, tandis que le nom de Flore demeura attaché au Pavillon, théâtre de ce fameux ballet. Cependant, l'origine en était totalement oubliée : on la chercha sans succès dans le décor intérieur ou extérieur du Pavillon. Une gravure fantaisiste de Jean Marot représente trois statues face au Pont-Royal, mais aucune d'elles ne figure Flore et il est prouvé que les trois niches restèrent vides. Et, si la célèbre Flore de Coysevox, provenant de Marly, orna effectivement la terrasse des Tuileries, ce fut à l'extrémité opposée, non loin du Pavillon de Marsan (3).

Familièrement baptisé Pavillon de Flore depuis 1669, il gardera longtemps encore le titre officiel de Gros Pavillon de la rivière. La première mention écrite se trouve sur un « Etat des personnes qui sont logées dans le Palais des Tuileries le premier may 1726 ». Il débute par le « Pavillon de Flore » (4).

On pourrait s'étonner de ce laps de temps si l'on n'en avait un autre exemple sans quitter les Tuileries : la Place du Carrousel, ainsi nommée en souvenir du grand Carrousel de 1662, continua longtemps à figurer sur les plans sous le vocable de Place des Tuileries. La « Place du Carrousel » apparaît pour la première fois sur le plan de J. de la Caille en 1714, soit une cinquantaine d'années après ce mémorable événement. Il en fut de même pour le Pavillon de Flore.

<sup>(1)</sup> La Gravette de Mayolas, Les continuateurs de Loret, Paris 1899, p. 497.
(2) Marie-Françoise Christout, Le ballet de Cour de Louis XIV, Paris 1967, p. 155.

<sup>(3)</sup> Germain Brice, Nouvelle description de la Ville de Paris, 1725, p. 148. Le Rouge, Les curiosités de Paris, 1717, p. 117. Saugrain, Dictionnaire universel, 1726, p. 1050. Dezallier d'Argenville, Voyage pittoresque de Paris, 1752, p. 55.

<sup>(4)</sup> Bibliothèque Nationale, mss. f. fr., 7801, fol. 287.

Les Tuileries de Louis XIV n'avaient certes pas toute l'ampleur du vaste plan d'Androuët du Cerceau (fig. 1). Cependant, Louis Le Vau et son adjoint François d'Orbay (1) en avaient tout de même fait «Maison vraiment royale». Bien que les appartements du souverain fussent somptueusement décorés le roi les occupa fort peu de temps, durant trois courts séjours, au total à peine onze mois et demi : du 9 novembre 1667 au 22 janvier 1668, puis, un peu plus longuement, du 7 novembre 1668 au 29 mai 1669, l'année du ballet de Flore, enfin, pour la troisième et dernière fois du 27 novembre 1670 au 10 février 1671 (2).

A partir de cette date Louis XIV abandonna sa résidence parisienne. La cour le suivit d'abord à Saint-Germain, puis à Versailles où il s'établit définitivement tout en respectant régulièrement la tradition ancestrale des chasses à Fontainebleau. En l'absence du roi, et dès qu'il eut quitté les Tuileries, le mobilier de la couronne fit immédiatement retour au garde meuble ; les grands appartements demeurèrent vides, mais les courtisans conservèrent les locaux qui leur étaient attribués par brevet et restaient attachés à leurs charges le plus souvent héréditaires.

C'est ainsi que, dans le Pavillon de Flore, le Mémoire pour accompagner le plan des Tuileries le 8 novembre 1700 indique encore la présence de Monsieur le maréchal de Bellefonds au rez-de-chaussée (fig. 6 K). Dans l'attique étaient les « logements des filles de la reine » « et » l'appartement de Madame de Béthune, dame d'honneur de la reine. (3). Malheureusement les fragiles rabats des plans concernant les attiques, les entresols des attiques et les « galtas » ont disparu.

0

L'avènement de Louis XV ranima le vieux palais. Le 1er septembre 1715, dès la mort de son arrière-grand-père, le petit roi, âgé de cinq ans, avait été emmené à Vincennes en attendant le réaménagement des Tuileries. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, dont le précieux Journal complète les Gazettes, note le 14 octobre 1715, à Vincennes : « le départ du roi est un peu différé parce qu'il y a beaucoup à travailler dans les Tuileries » et le 25 décembre : « le roi partira d'ici lundi après son dîner pour venir demeurer à Paris aux Tuileries où tout est prêt pour le recevoir ». Enfin le 30 décembre 1715 de Paris : « le roi, parti de Vincennes, arriva ici avant trois heures » (4).

Louis XV, encore enfant, confié « aux mains des femmes », habita l'appartement de son bisaïeul, mais, dès 1716, en prévision de l'installation de ses futurs gouverneur et sous-gouverneur, précepteur et sous-précepteur,

(2) Gazettes.

<sup>(1)</sup> François d'Orbay, 1634-1697.

<sup>(3)</sup> Bibliothèque Nationale, Est. Hd. 135e.

<sup>(4)</sup> Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVI, p. 210, 269, 272.

médecins, confesseur et professeurs divers, il fallut créer de nouveaux logis. Or, le marquis de Dangeau donna cette précision en date du 9 juin 1716 : « on fait travailler au Gros Pavillon des Tuileries le plus proche de la rivière, où l'on fera vingt-deux logements » (1) (fig. 16, 1er étage).

Nous pouvons vérifier la rigoureuse exactitude de cette affirmation grâce aux plans conservés à la Pierpont Morgan Library de New York, dans un splendide album dédié au marquis de Marigny et relié à ses armes (fig. 17 à 24). Tous les rabats des étages et entresols sont intacts ; nous avons ainsi le Pavillon de Flore de fond en comble, avec ses huit plans, du sous-sol au grenier. Les cuisines n'ont subi aucune modification; les transformations commencent au premier étage. La suppression du Grand Salon devenu Salle des Ballets donne quatre appartements, que nous retrouvons avec quelques variantes dans les cloisonnements à l'entresol, à l'attique, au-dessus de l'attique. tandis que le dernier étage sous les toits comporte six logements plus petits, ce qui donne très exactement le total des vingt-deux logements annoncés par Dangeau en 1716. De tous les plans qui nous sont parvenus seuls ceux qui sont dédiés au Marquis de Marigny, offrent l'avantage d'être aussi complets. Ils datent du milieu du XVIIIe siècle, mais, il est intéressant de les comparer avec d'autres plans partiels, antérieurs ou postérieurs, ainsi le premier étage du Pavillon de Flore y est identique sur un « plan du Palais des Tuileries en l'estat présent 1727 » (2) (fig. 16). Malheureusement ce sont des cartes muettes sans légendes, ce qui rend aléatoire l'axacte répartition des appartements d'autant plus que, pour l'époque de la Régence, les deux Etats des logements occupés par les officiers du roi dans ses maisons royales ne sont ni topographiques, ni même datés, sinon par la présence de certains personnages. L'Etat de la Bibliothèque Nationale (3) est antérieur à 1718 puisqu'il débute par les appartements de la Duchesse du Maine exilée au mois d'août et mentionne celui de Monsieur Poirier, premier médecin du roi qui mourut le 30 avril, tandis que l'autre Etat conservé aux Archives Nationales (4) donne le nom de son successeur Monsieur Dodart (5). Cette seconde liste doit dater de 1722 car elle indique les appartements du Régent, du Cardinal Dubois et du Marquis de Livry qui, tous trois, trépassèrent en 1723.

Récemment anobli, le premier Marquis de Livry n'était autre que Louis Sanguin, fils du valet de chambre de Louis XIV, qui, en 1652, dut signifier son congé à la grande Mademoiselle chassée des Tuileries après la Fronde (cf., p. 10). Sanguin de Livry, mestre de camp de cavalerie et premier maître d'hôtel du roi jouissait à ce titre d'un beau logement au Pavillon de Flore, l'ancien appartement du Maréchal de Bellefonds, dépendant des cuisines royales (cf., p. 13, fig. 6 K).

<sup>(1)</sup> Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVI, p. 393.

<sup>(2)</sup> Archives Nationales, album LIX, pièce II.

<sup>(3)</sup> Bibliothèque Nationale, mss., Fonds français, 7801, fol. 283-287.

<sup>(4)</sup> Archives Nationales, O1 1675, 33.

<sup>(5)</sup> Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVII, p. 278, 280.

Les deux Etats des logements dressés durant la minorité de Louis XV donnent les noms des éducateurs du jeune roi : Monsieur l'Evêque de Fréjus, Messieurs de Saumery et de Ruffey, l'Abbé Vittement, le Chevalier de Pezé, et deux valets de chambre de l'éducation du roi. D'après divers recoupements presque tous semblent avoir habité le Pavillon de Flore.

André Hercule de Fleury, Evêque de Fréjus, futur cardinal et ministre, avait été nommé précepteur du dauphin par un codicille du Testament de Louis XIV. daté du 23 août 1715 : il ne devait entrer en fonctions que lorsque Louis XV, âgé de sept ans, serait confié « aux hommes », le 15 février 1717. (1). Le 18 avril 1716 on lui adjoignit comme sous-précepteur l'Abbé Jean Vittement, ci-devant lecteur des Enfants de France, ancien recteur de l'Université de Paris, désigné pour son savoir et son éloquence (2). C'était un très saint homme dont le désintéressement fit l'admiration de ses contemporains. En 1719, une abbaye de 12.000 livres de rente étant vacante, le Régent jugea qu'on ne pouvait mieux faire que de la lui donner, et, que si le roi voulait bien le lui apprendre lui-même, elle lui ferait encore plus de plaisir. Dangeau relate ainsi le fait : « l'abbé remercia fort le roi mais refusa l'abbaye »... Le Maréchal de Villeroy prit alors la parole : « M. L'abbé, le roi vous ordonne de la recevoir. L'abbé persista à la refuser disant toujours qu'il avait plus de bien qu'il ne lui en fallait pour vivre. » Le maréchal lui dit encore : « Eh bien Monsieur Vittement, vous en ferez des charités aux pauvres. » L'abbé réplique : « Ce n'est pas la peine de recevoir la charité pour la faire. » Ce procédé, n'a, je crois point d'exemple et a été fort loué (3).

D'après Saint-Simon « tant de vertu se fit trop aimer et respecter, elle incommoda... Monsieur de Fréjus, que l'abbé inquiétait sans le vouloir, lui conseilla la retraite et il la prit sur le champ aux Pères de la doctrine chrétienne d'où il ne sortit plus, et où il ne voulut voir personne » (4).

Le Maréchal de Villeroy, gouverneur du roi, logeait auprès du jeune souverain, mais ses deux sous-gouverneurs Johanne de la Carre, Marquis de Saumery, fils d'un menin du Duc de Bourgogne, et Anne-Louis Damas, Marquis de Ruffey habitaient le Pavillon de Flore, tout comme le Chevalier de Pezé, colonel du régiment du roi et gentilhomme de la Manche (5).

Des fenêtres ayant vue sur le Pont-Royal ils étaient bien placés pour assister à la procession solennelle organisée par l'Université le 13 juin 1719 pour remercier Dieu de l'instruction gratuite établie par Sa Majesté dans ses collèges. « Les quatre Facultés, précédées d'un grand nombre de religieux marchèrent selon leur rang, revestues de leurs différents habillements de cérémonie... La procession prit sa marche par le Pont-Royal, au bout duquel le recteur s'arrêta et salua très profondément le roi qui était à une fenêtre du Grand Pavillon des Tuileries qui donne sur la rivière » (6).

<sup>(1)</sup> Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVIII, p. 22. Gazette, 1717, p. 22.

<sup>(2)</sup> Gazette, 25 avril 1716.

<sup>(3)</sup> Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVIII, p. 49. (4) Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVIII, note p. 49.

<sup>(5)</sup> Archives Nationales, O<sup>1</sup> 1675-33.

<sup>(6)</sup> Gazette du 17 juin 1719, p. 299.

Peu de temps après, le 16 juillet 1719, les principaux occupants du Pavillon de Flore émigrèrent pour une quinzaine de jours au Palais du Louvre. Fuyant les miasmes et l'odeur nauséabonde de la vase, Louis XV allait habiter l'appartement d'été de sa trisaïeule pendant que l'on curait les fossés des Tuileries. Il y était de retour le 2 août (1).

0

angeau est seul à donner, dans son Journal, une intéressante indication topographique concernant le Pavillon de Flore. Le mardi 14 mai 1720 « le roi fit porter son dîner dans l'appartement de Monsieur de Fréjus pour voir de là la procession des Mathurins qui ont racheté beaucoup de captifs, qui passait sur le Pont Royal » (2). De l'appartement de son précepteur l'enfant royal vit donc passer la procession très solennelle et fort étrange « de cinquantesept captifs que ces religieux avaient depuis peu rachetés de l'esclavage à Alger. à Tunis et à Tripoli, ainsi qu'en d'autres lieux de Barbarie. Chaque captif marchait entre deux enfants vêtus en anges. La veille 13 mai, cette même procession avait évolué de l'église des Mathurins de la rue Saint-Jacques jusqu'à celle de l'abbaye royale de la rue Saint-Antoine; le lendemain elle se fit, dans le même ordre, passant par le Pont-Royal pour aller de leur église jusqu'à celle des Feuillants de la rue Saint-Honoré où la messe fut célébrée. Après quoi les Feuillants donnèrent à dîner aux Mathurins, aux captifs, à leurs conducteurs vêtus en anges et aux confrères des confréries de N.-D. de la Délivrance et de Bon Remède revêtus d'aubes blanches ayant chacun une couronne de laurier sur la tête, chaussés de sandales ou marchant pieds-nus » (3).

La Seine fut toujours le théâtre des grandes fêtes populaires, feux d'artifice ou jeux nautiques. En août 1721, le jeune Louis XV relevait d'une maladie assez bénigne qui avait cependant démontré la fragilité de la dynastie. A l'occasion de son heureux rétablissement la ville offrit une série de spectacles. Les bateliers tirèrent l'oie au-dessous du Pont-Royal, ensuite, plusieurs jeunes gens se jetèrent dans l'eau en nageant pour exciter des chats et des canards qui obligeaient les chats à plonger malgré eux « ce qui donna beaucoup de plaisir au roi qui regardait le spectacle étant au Pavillon qui est en cet endroit. Ensuite une fille, une femme et trois hommes dansèrent et voltigèrent sur une corde tendue au-dessus de la rivière ; leur « Gilles » vêtu grotesquement y dansa aussi à son tour avec des sabots à ses pieds » (4).

<sup>(1)</sup> Christiane Aulanier. La Petite Galerie, Paris 1955, p. 45 à 47. (2) Journal du Marquis de Dangeau, Paris 1859, XVIII, p. 286.

<sup>(3)</sup> Jean Buvat, Journal de la Régence, Paris 1865, I, p. 88. Le lendemain les Mathurins donnèrent à chacun des captifs une somme de 30 livres pour les aider à regagner leur pays. Le premier de ces captifs était un enfant de 12 ans, et le dernier un vieillard de 82 ans, esclave depuis 35 ans.

<sup>(4)</sup> Jean Buvat, Journal de la Régence, Paris 1865, II, p. 290.

Les grands seigneurs se distinguèrent par les illuminations de leurs demeures : celle du Marquis de Mailly (située quai Voltaire près de la rue de Beaune) était superbe. Le roi vint la voir face au Pont-Royal (1).

Le duc de Saint-Simon, esprit curieux ayant des vues sur toutes choses proposa à Monsieur de Fréjus « une manière singulière, aisée, agréable et utile d'instruction pour le roi ». La réalisation de cette idée, extrêmement originale pour l'époque, aurait entraîné des modifications dans l'affectation des locaux avoisinant le Pavillon de Flore. L'extrémité de la Grande Galerie (comme l'indique le plan fig. 21) était alors cloisonnée de simples planches formant des chambres pour les valets du maréchal de Villeroy; elle pouvait être mieux employée. Alors que la collection de portraits historiques légués à Louis XIV par l'érudit Roger de Gaignières pourrissait dans quelque garde-meuble on pourrait avantageusement en tapisser cette partie de la Grande Galerie. Elle servirait ainsi à apprendre au roi l'histoire de France par l'image, tout en le divertissant en compagnie de petits garçons de sa cour. L'émulation créée par les précepteurs favoriserait l'efficacité de ces leçons ambulantes. Saint-Simon développe longuement la théorie qui lui tient à cœur, mais termine ainsi son paragraphe : « Monsieur de Fréjus témoigna être charmé de cet avis. Toutefois il n'en fit rien... je ne parlais plus à Monsieur de Fréjus ni de portraits, ni de galerie où les valets du maréchal de Villeroy demeurèrent tranquillement » (2).

Cependant, ils n'y demeurèrent pas bien longtemps, puisque le roi avec toute sa suite s'établit définitivement à Versailles le 15 juin 1722. Cette même année Louis XV fit pourtant deux courtes apparitions aux Tuileries, du 16 au 17 octobre en allant à Reims, puis au retour du sacre du 8 au 10 novembre, ce dernier séjour marqué par des feux d'artifice et des illuminations (3).

Le départ de Louis XV entraîna celui de sa « maison » ; la plupart des hôtes du Pavillon de Flore déménagèrent mais furent immédiatement remplacés. Durant tout l'ancien régime les appartements des palais étaient donnés, par brevet, aux officiers de la couronne, occupés par quartier ; leurs fonctions les

brevet, aux officiers de la couronne, occupés par quartier; leurs fonctions les retenaient un trimestre seulement à Versailles, ils partageaient le restant de l'année entre leur terre et leur pied-à-terre parisien, bien souvent prêté à de tierces personnes, ce qui complique infiniment l'histoire de ces locaux.

L'Etat des personnes qui sont logées dans le palais des Tuileries le premier de may 1726, offre l'intérêt d'être topographique, indiquant à la fois les nouveaux venus et leurs prédécesseurs. Ainsi, au rez-de-chaussée du Pavillon de Flore :

<sup>(1)</sup> J.E.F. Barbier, Chronique de la Régence, Paris 1847, I, p. 151.

<sup>(2)</sup> Mémoires de Saint-Simon, Paris 1925, p. 33.



99 - Photographie, 1969 - Salles II et III, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



98 - Photographie - Salle I, XVII $^{\circ}$  siècle.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX° siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

1

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia

– Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit –

dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

